



**LE GROUPE LA POSTE**

DIRECTION DE L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Paris, le mercredi 30 janvier 2019

## **POLITIQUE ENVIRONNEMENT DU GROUPE LA POSTE**

La Poste s'est donnée pour mission de simplifier la vie de tous, partout et tous les jours. La responsabilité sociale et environnementale s'inscrit au cœur du modèle d'affaires de La Poste, grand groupe de service multi activités, durablement ancré dans les territoires.

Le Groupe accompagne les grandes transformations sociétales, en contribuant à développer la cohésion sociale et territoriale, en faisant émerger un numérique éthique et responsable, et en participant activement à la réalisation des transitions écologiques.

En cohérence avec les objectifs de développement durable de l'ONU, et en lien avec ses activités et les attentes de ses parties prenantes (clients, société civile, collectivités...), la politique environnementale du Groupe couvre prioritairement d'une part les enjeux liés à l'énergie, au climat et à la qualité de l'air et d'autre part ceux liés aux ressources et à l'économie circulaire en visant une ambition pour le Groupe de Zéro Emissions Nettes. En lien avec ses infrastructures, bâtiments et véhicules, elle adresse les sujets de la biodiversité et de la pollution sonore.

Le Groupe s'engage dans une gestion efficace et une démarche d'amélioration constante des impacts environnementaux, au travers de trois niveaux d'actions.

Il applique les réglementations et exigences légales (Conformité).

Il s'engage dans le développement et l'application de pratiques vertueuses (Exemplarité).

Il entraîne le changement en fédérant les parties prenantes de l'écosystème (Transformation).

Le Groupe met l'humain au centre de sa mission, y compris dans l'atteinte de ses engagements environnementaux. Ainsi, essentiels aux performances opérationnelles et à la création de valeur, les collaborateurs sont impliqués par une sensibilisation et une formation aux enjeux sur leurs domaines d'actions et le Groupe encourage leurs initiatives environnementales.

Dans une logique de politique environnementale étendue, le Groupe informe ses fournisseurs et les invite à contribuer.

Concernant l'énergie, le climat et la qualité de l'air, les objectifs poursuivis sont la réduction de la consommation d'énergie, le développement des énergies renouvelables, la baisse des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions atmosphériques et sonores.

Concernant les ressources et l'économie circulaire, les objectifs poursuivis sont la réduction de la consommation de ressources et de la production de déchets, le développement du réemploi et du recyclage, de la mutualisation et des circuits courts.

Sur l'ensemble de ces objectifs, le Groupe s'engage à définir des cibles, des plans d'actions et à mesurer annuellement leur avancée.

Le Groupe s'engage à communiquer de manière périodique et transparente sur la mise en œuvre de sa politique environnementale en direction de toutes ses parties prenantes impliquées et intéressées (collaborateurs, actionnaires, investisseurs, clients, fournisseurs, ONG et associations...).

L'engagement du Groupe dans cette politique environnementale est matérialisé par l'engagement du Comité Exécutif à mettre en place les moyens nécessaires à son application et à l'atteinte de ses objectifs.